

Quelques réflexions relevées sur des sites de collectivités ayant entrepris une démarche similaire ...

1) Un fleurissement différencié

La palette à notre disposition:

- Les annuelles • Les vivaces • Les bulbes • Les plantes grimpantes • Les arbustes • Les arbres
- Les prairies fleuries • La flore indigène • Les vues sur nos beaux paysages ... etc ...
- Et les mélanges peuvent être opportuns : par exemple un écran d'arbustes pour masquer un mur disgracieux avec un ourlet de prairie fleurie en premier plan, ou encore un massif de vivaces avec bulbes complété ponctuellement d'annuelles...

2) En matière de fleurissement

- La participation peut être favorisée (fleurissement en pied de mur,...) • Certains espaces peuvent être colonisés sans grand entretien (pieds d'arbres par exemple)
- Certains secteurs peuvent être fleuris de façon pérenne (arbustes, vivaces demandant peu d'entretien)
- D'autres peuvent recevoir une prairie adaptée limitant l'entretien (terre-plein, périmètre de protection...

3) En matière de fleurissement

- S'agissant des annuelles, on peut viser celles qui demandent peu de chaleur pour leur production, celles qui sont très résistantes, et surtout très décoratives,
- On peut avoir recours à des substrats avec réteneur d'eau pour limiter les arrosages et pailler avec des paillettes de chanvre

- •On peut également réaliser son substrat sans tourbe, en ayant recours à son propre compost,
- •Outre les godets et terrines réutilisables, il existe aussi des godets sans tourbe,

4) La gestion différenciée, c'est aussi:

- – Limiter les intrants (engrais minéraux, désherbants) et supprimer les pesticides
- – Limiter les arrosages et la consommation d'eau (adaptation des végétaux, paillage, peu d'aspersion...)
- – Limiter l'usage des engins à moteur
- – Lutter contre le bruit des engins
- – Avoir recours à des fournitures et consommables respectueux de l'environnement (tuteurs, contenants,...)